

## **PNEUS**

Groupe de produits	Pneus	
Numéro d'article	10004392	
Taille de pneu valide	600 / 65 R 34	
LI / SI / PR	163 D	
TL/TT	TL	
Marque	Alliance	
Profil	Forestar 668 III	





## Informations techniques

Numéro d'article	10004392
EAN	8903635069447
Taille de pneu valide	600 / 65 R 34
LI / SI / PR	163 D
TL/TT	TL
Marque	Alliance
Profil	Forestar 668 III
Code TRA	R1-W
Propriétés de la carcasse	Steel Belted
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.



Numéro du règlement ECE	ECE 106	
Nettogewicht [kg] (gültig)	243,90	
Taille de jante recommandée	W18L	
Taille de jante autorisée	DW20B, TW18L, TW20B	
Pression maximale de l'air [bar]	3,20	
Largeur du pneu [mm]	585	
Diamètre extérieur du pneu [mm]	1644	
Stat. Rayon (SLR) [mm]	765	
Speed Radius Index (SRI)	775	
Circonférence de roulement [mm]	4925	
Surface de contact [cm²]	1632.1	
Profondeur du profil [mm]	49,0	
Nombre de barrettes	19x2	
Contenance du pneu 75% [ltr.]	435	
Période de garantie	5 ans	
E-Ready	non	

## Capacités de charge

Indi	ce Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
163	<b>D</b> 4875	65		3,20	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.